

avec attestation fédérale

**p.ex. Praticienne en mécanique AFP
Praticien en mécanique AFP**

Profil de la profession	Les praticiens en mécanique AFP travaillent dans le domaine de la mécanique, de la métallurgie et de la constructions d'installations et d'appareils industriels. Ils exécutent des travaux simples de production et savent utiliser les outils, les équipements techniques ainsi que les moyens de mesure et de contrôle. Ils participent à des processus de travail comme le montage, l'entretien et la maintenance de machines et d'installations.						
Durée de la formation	2 ans						
Formation	<table border="0"> <tr> <td>entreprise formatrice</td> <td>4 jours par semaine</td> </tr> <tr> <td>école professionnelle</td> <td>1 jour par semaine</td> </tr> <tr> <td>cours interentreprises (CIE)</td> <td>28 jours au total, soit cours obligatoire de 14 jours et cours à option de 14 jours (préparation à la formation approfondie)</td> </tr> </table>	entreprise formatrice	4 jours par semaine	école professionnelle	1 jour par semaine	cours interentreprises (CIE)	28 jours au total, soit cours obligatoire de 14 jours et cours à option de 14 jours (préparation à la formation approfondie)
entreprise formatrice	4 jours par semaine						
école professionnelle	1 jour par semaine						
cours interentreprises (CIE)	28 jours au total, soit cours obligatoire de 14 jours et cours à option de 14 jours (préparation à la formation approfondie)						
Salaires recommandés	500-600 francs (1re année d'apprentissage) 600-700 francs (2e année d'apprentissage) recommandations des cantons BS/BL						
Vacances	5 semaines						
Conditions posées aux entreprises formatrices	place de travail avec encadrement						
Exigences posées aux formatrices/formateurs en entreprise	<p>personnes qualifiées au bénéfice d'une formation initiale en mécanique et d'une expérience professionnelle dans le domaine de la formation</p> <p>contact aisé avec les jeunes</p> <p>fréquentation du cours de formation pour formateurs/trices (40 leçons) ou présentation d'une certification équivalente</p>						
Soutien	En cas de difficultés, tant les apprentis que les formateurs/trices peuvent bénéficier d'un encadrement individuel (EI).						
Temps consacré à l'encadrement des apprentis	Il est plus important au début de la formation mais diminue en règle générale déjà dans le courant du premier semestre si les apprentis ont été bien instruits.						
Examen	Si l'examen théorique et pratique organisé à la fin de la formation est réussi, la personne formée reçoit une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP).						
Formation continue	Les titulaires de l'attestation ont la possibilité d'entrer en 2e année d'apprentissage de mécapraticien et de se préparer à l'obtention du certificat fédéral de capacité.						
Renseignements	Les entreprises intéressées à former sont invitées à prendre contact avec l'office ou le service de la formation professionnelle de leur canton: www.ofp.formationprof.ch						

Travaux qui doivent être appris et exercés dans l'entreprise

Contenus de la formation

Praticienne / Praticien en mécanique AFP

Formation de base	<ul style="list-style-type: none"> – connaître les activités et les responsabilités de l'entreprise – aménager judicieusement et entretenir la place de travail – appliquer des documents techniques simples – préparer et utiliser judicieusement la matière et les matières auxiliaires usuelles – utiliser en toute sécurité les moyens de mesure et de contrôle – usiner des pièces: poinçonner, estamper, plier, etc. – assembler des éléments par soudage, vissage, boulonnage – exécuter des travaux d'entretien et de maintenance
Sécurité au travail	<ul style="list-style-type: none"> – connaître et les causes d'accidents et de blessures au travail, les prévenir
Formation approfondie	<ul style="list-style-type: none"> – décrire les différents produits dangereux et poisons
Domaines spécifiques prévus	<ul style="list-style-type: none"> – connaître et appliquer correctement les mesures de premiers secours
Conception et réalisation	<ul style="list-style-type: none"> – Un domaine spécifique peut être choisi selon le champ d'activité de l'entreprise. – La matière dispensée dans les cours interentreprises doit être approfondie dans l'entreprise.
Editeur	<ul style="list-style-type: none"> – tournage – fraisage – assemblage – montage – maintenance

Feuilles d'information au sujet des formations professionnelles initiales de deux ans avec attestation fédérale
www.fpi2.formationprof.ch
 Edition janvier 2010

La reproduction intégrale ou partielle à des fins non lucratives est autorisée, y compris le stockage et l'utilisation sur des supports de données optiques et électroniques, moyennant l'indication de la source.

Conception et réalisation © CSFO | Domaine médias formation professionnelle, en collaboration avec le Service orientation professionnelle, formation professionnelle et continue du Département de l'éducation de Bâle-Ville

Editeur CSFO | Domaine médias formation professionnelle | Maison des cantons | Speichergasse 6 | CP 583 3000 Berne 7 | téléphone 031 320 29 00 | fax 031 320 29 01 | formationprof@csfo.ch